

■ **Fondation de la Côte pour l'aide et les soins à domicile et la prévention**, à Morges, rue Louis-de-Savoie 40, CH-550-1045201-9. Nouvelle fondation. Statuts: 23 décembre 2004. But: prendre des mesures préventives, curatives, de réadaptation et d'aide à la famille en faveur de toute personne momentanément ou durablement atteinte dans sa santé. Fusion: la fondation est issue de la fusion par combinaison de la Fondation Fondation des services d'aide et de soins communautaires de la région Morges-Aubonne, à Morges (CH-550-0171853-6) et de la Fondation Fondation médico-sociale de la zone sanitaire IV, à Nyon (CH-550-0141641-0) selon contrat de fusion du 23 décembre 2004 et selon décisions des autorités de surveillance du 23 septembre 2005. La fondation a repris: de la Fondation Fondation des services d'aide et de soins communautaires de la région Morges-Aubonne, selon bilan au 31 décembre 2004 des actifs de CHF 1'442'808.80, des passifs envers les tiers de CHF 834'270.80, soit un actif net de CHF 608'538.00, et de la Fondation Fondation médico-sociale de la zone sanitaire IV, selon bilan au 31 décembre 2004 des actifs de CHF 2'342'518.01, des passifs envers les tiers de CHF 2'563'984.74, soit un excédent de passifs de CHF 221'466.73. Organes: conseil de fondation de 22 membres au moins; comité de direction de 9 membres au moins. Membres du conseil de fondation: Hainard Jean-Michel, des Bayards, à Trélex, président, Blanc Pierre-Alain, de Lausanne, à Aubonne, vice-président, tous deux membres du comité de direction, avec signature collective à deux, toutefois pas entre eux, Collaud Daniel, de Saint-Aubin (FR), à Gland, Fournier Geneviève, de Salvan, à Romanel-sur-Morges, Gorrite Nuria, de et à Morges, Jaquet Denis, de Vallorbe, à Rolle, Kohli Dominique, de et à Bussy-Chardonney, Mayor Olivier, de Montreux, à Nyon, Meylan Jacques-Robert, du Chenit, à Rolle, les sept membres du comité de direction, sans signature, Allemann Jean-Daniel, de Tschappina, à Apples, Binz Georges, de Düdingen, à Founex, Ceschin Ivano, du Locle, à Morges, Crausaz Radmila, d'Auboranges, à Bussy-Chardonney, Cuenod Thierry, de Vevey, à Vinzel, Engelberts Patrice, de Dizy, à Mies, Hibbert Pirl Claude, de Versoix, à Gingins, Mages Silvio, de Bex, à L'Abbaye, Maillefer Michel, de Ballaigues, à Vuillierens, Péry Jean-Christophe, de Genève, à Eysins, Richner Catherine, de Gränichen, à Bougy-Villars, Saint Ronald, de Saint-Martin (FR), à Nyon, et Schmid Dominik, de Davos, à Morges, les treize sans signature. Signature collective à deux, toutefois pas entre eux est conférée à Charbon Jacques, de Treytorrens (Payerne), à Bougy-Villars, directeur, et Moser Boujol Monique, du Grand-Saconnex, à Grens, remplaçante du directeur. Réviseur: Fiduciaire Roger Métry S.A., à Morges. Autorité de surveillance: Département des finances du canton de Vaud.

Journal no 358 du 11.01.2007
(03729708 / CH-550.1.045.201-9)